



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

magistrats

Question écrite n° 39220

Texte de la question

M. Jean-Pierre Balligand appelle l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur le nouveau régime indemnitaire des magistrats de l'ordre administratif prévu au budget 2000. Il souhaite connaître avec précision le détail par grade de ces nouvelles mesures.

Texte de la réponse

la garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire que l'abonnement de sept millions de francs prévu au budget 2000 sur les lignes de crédits indemnitaires concerne les membres du Conseil d'Etat. Il est destiné à permettre un alignement du niveau indemnitaire global de ce corps avec celui des membres de la Cour des Comptes. Les textes réglementaires destinés à permettre à cet alignement d'entrer dans les faits au cours de l'année 2000, sont en cours d'élaboration. En tout état de cause, cette augmentation des indemnités ne sera pas répartie en fonction du grade mais en fonction de l'activité des membres. Les indemnités seront en effet attribuées selon deux critères : les fonctions occupées et la productivité des bénéficiaires.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Balligand](#)

Circonscription : Aisne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39220

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 décembre 1999, page 7384

Réponse publiée le : 6 mars 2000, page 1511